Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213503527-20260202-2026_02_010-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux février, à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil municipal de Vern-sur-Seiche, légalement convoqué le vingt-sept janvier deux mil vingt-six, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire salle du Conseil municipal, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane LABBÉ, Maire.

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents : 25
Absents excusés : 4
Procurations de vote : 3
Votants : 28

Présents :
Stéphane LABBÉ – Monique LENORMAND – Stéphane CHABOT – Loïc FÉVRIER – André LAITU – Sylvie RIALLAND – Daniel FARAÜS – Yves BOCCOU – Françoise HUCHE – Jocelyne RENOU – Valérie GUIGOT – Jean-Marc BERTRAND – Thierry MARTINEAU – Yannick MEIGNEN – Sébastien GIRARD – Suzanne PARQUIER – Christine BARDOU – Bérénice CHALLE – Nolwenn DAVID – Jacques DAVIAU – Christian DIVAY – Dominique ROCHER – Stéphane SIMON – Sandrine DESTOUET – Jean-Paul GOSMAT

Absents excusés :
Sylvie AUDOUARD – Jean-Bruno BARGUIL – Sonia ARENA – Maxime LEGUAY

Procurations de vote :
Sylvie AUDOUARD — Mandataire Bérénice CHALLE
Jean-Bruno BARGUIL — Mandataire Daniel FARAÜS
Sonia ARENA — Mandataire Dominique ROCHER

Secrétaire de séance : Christian DIVAY

Publication en ligne le : 04/02/2026

N° 2026-02-010 DELEGATION DE FONCTIONS – DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU MAIRE – MARCHES PUBLICS ET ACHATS DIVERS

Commande publique / Marchés publics

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération n° 2020-12-121 du 14 décembre 2020, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal a délégué un certain nombre d'attributions à Monsieur le Maire.

Ainsi, Monsieur le Maire **REND COMPTE** au Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de cette délégation relative aux achats et marchés publics :

Intitulé du marché	Type	Attributaire	Montant HT
Manoir du Clos d'Orrière – Aménagement du chemin d'accès PMR	Travaux	COLAS	5 150 €
Ferme de la Touche – Création Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)	Travaux	AET	13 000 €
Espace Bel Air/Centre des Marais – Remplacement sol souple et peinture	Travaux	CRLC	5 758 €

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213503527-20260202-2026_02_010-DE

Intitulé du marché	Type	Attributaire	Montant HT
Projet Maison des Associations et des Sports – Mission de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) – 2ème phase optionnelle	Services	ARJUNA	18 000 €
Projet Maison des Associations et des Sports – Phase Avant-Projet Sommaire (APS)	Services	Maîtrise d'œuvre	41 920 €

Le Maire,
Stéphane LABBÉ

MAIRIE DE VERN-sur-SEICHE (Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance,
Christian DIVAY

NOTA – La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au Greffe de cette juridiction, 3 Contour de la Motte – CS 44416 – 35044 RENNES Cedex ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité rendant la présente décision opposable. Vous avez également la possibilité de former un recours gracieux ou un recours hiérarchique. Ce recours gracieux ou hiérarchique maintient le délai de recours contentieux s'il est lui-même formé dans le délai de deux mois courant à compter de la notification de la décision concernée.